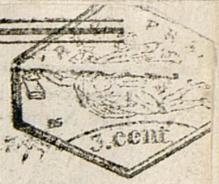


LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 11 Frimaire, an VIII.



Proclamation du général Championnet à l'armée d'Italie, sur les événemens des 18 et 19 brumaire. — Position de cette armée. — Etat de l'armée russe. — Bruit du prochain départ de l'armée de Suwarow pour retourner en Russie. — Suite du projet de la nouvelle constitution. — Lettre du ministre de la police sur la translation des naufrages de Calais. — Nouvelles diverses.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE; rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Turin, le 19 brumaire.

Les proclamations faites ici au nom de l'empereur, avoient pu faire croire au roi que le Piémont lui seroit rendu par les puissances coalisées; mais il paroît que l'empereur trouve que ses vues doivent l'emporter sur ses proclamations. Il a révélé ses arrières-pensées, en faisant placer les armes impériales au palais du roi & à tous les établissemens publics. Les habitans de Turin ont fait sentir qu'ils n'ont aucune envie de devenir Autrichiens; dans plusieurs endroits, les armes impériales ont été couvertes de boue.

La cour de Vienne n'a point permis au duc d'Aoste de revenir ici. Il étoit à peine entré en Piémont, qu'il a reçu du général autrichien l'ordre de retourner en Toscane. Tandis que l'empereur fait connoître ainsi les secrets de sa politique, le roi de Sardaigne, avec toute sa famille, est toujours à Poggio-Acajano, maison de campagne du grand-duc.

De Gènes, le 30 brumaire.

C'est par un courrier extraordinaire que l'on a appris ici les événemens des 18 & 19 brumaire, en France. Avant cette nouvelle, l'armée étoit menacée d'une désorganisation presque entière; en apprenant ces heureux événemens, elle a repris toutes ses espérances.

Le général Championnet vient de faire mettre à l'ordre de l'armée la proclamation suivante:

Au quartier-général à Gènes, le 29 brumaire, an 8.

Le général en chef Championnet, à l'armée d'Italie.

Camarades, les loix des 18 & 19 de ce mois, mises à l'ordre de l'armée, vous feront connoître les grands événemens qui viennent d'avoir lieu à Paris: ils ont porté l'espérance dans le cœur de tous les Français; ils doivent ranimer le vôtre. Vos maux vont cesser. Ce ne sera plus en vain que je réclamerai des secours en tout genre. Vous ne serez plus exposés aux horreurs de la famine; vous quitterez vos haillons pour recevoir des vêtemens; la solde sera acquittée: nous aurons des vivres, du plomb & du fer pour battre l'ennemi.

Ce héros de la France, Bonaparte, qui vous a conduit si souvent à la victoire, est membre d'un nouveau gouvernement qui s'occupe

de sauver la patrie, & de procurer à ses défenseurs les moyens d'exister & de vaincre. Il a bravé la mort & le poignard des assassins, en travaillant à la régénération du gouvernement.

Camarades, pour la dernière fois, je vous demande quelques jours encore de constance; vous ne serez pas trompés dans votre attente. Songez que vous étiez dans une position aussi cruelle sur les monts liguriens, quand vous avez marché à la conquête de l'Italie.

Le héros d'Italie & d'Egypte, connoit toute l'étendue de vos besoins & de vos souffrances; il s'occupe de les faire cesser. Quoiqu'absent, son génie dirigera vos mouvemens & la république triomphera. Vive la république!

Signé, CHAMPIONNET.

Depuis la retraite de Mondovi, l'armée française a été obligée de resserrer sa ligne & d'abandonner Novi. Elle est en état de défendre les postes importans de la Bochetta qui couvrent Gènes. Le fort de Gavi, exposé à être bloqué par l'ennemi, est heureusement bien approvisionné & dans le meilleur état de défense. Le général en chef prend tous les moyens non-seulement pour soutenir ses positions, mais encore pour forcer l'ennemi à lever le blocus de Coni.

Le général Miollis a écrit au général autrichien Klenau, pour l'inviter à faire cesser l'oppression sous laquelle gémissent au sein des cachots les Toscans & les Cisalpins qui ont montré de l'amour pour la liberté. Il lui a fait l'observation que l'inconstance du sort des armes peut exposer les oppresseurs à des représailles. Le général Klenau a répondu au général Miollis qu'il s'étonnoit qu'il lui eût écrit pour un objet étranger aux opérations militaires.

R U S S I E.

De Pétersbourg, le 7 brumaire.

La gazette officielle contient aujourd'hui un très-long rapport du général Korsakow, sur les combats qu'il a livrés en Suisse. Il dit que la supériorité de l'ennemi l'a forcé de se replier avant qu'il n'eût pu recevoir les secours du général Suwarow; mais il ne parle pas de la perte qu'il a faite.

Voici, suivant la même feuille, l'état actuel de l'armée de Russie. Infanterie, chasseurs & artillerie, ci. 385,000 hommes, Cavalerie. 47,000 Cosaques, tartares & autres troupes. 66,000

TOTAL. 498,000 hommes.

L'état de l'armée, tel qu'il étoit dans les dernières années de l'impératrice Catherine II, s'élevoit à 576,000 hom. On voit, par conséquent, une diminution d'environ 80,000. On fait dans ce moment une levée extraordinaire de 100,000 hommes.

L'empereur a donné ordre de mettre en liberté les vaisseaux de Hambourg, aussitôt qu'il a su que cette ville avoit livré Napper-Tandy.

A L L E M A G N E.

Extrait d'une lettre de Munich, du 27 brumaire.

Ne vous étonnez pas du parti qu'a pris une petite cour dans la crise actuelle ; c'est un parti de nécessité.

L'électeur de Bavière n'est pas le duc de Deux-Ponts ; il y a dans tous cela moins de changement de politique qu'il ne le paroît : la politique est la prudence des choses, non celle des hommes. D'ailleurs croyez que le sentiment de presque tous les princes à l'égard de la révolution française est à-peu-près le même. Il y a là plus d'humeur que de calcul politique. Aussi les effets de cette étrange coalition ne seront-ils pas durables.

La colère de Suwarow, en arrivant en Suisse où il ne trouvoit plus d'armée, a été aussi bizarre que violente dans ses bourasques. Il a poussé l'exagération ou même l'indiscrétion jusqu'à menacer l'empereur d'une invasion de cent mille russes dans la Gallie, & de cent mille prussiens dans la Silésie autrichienne, s'il ne vouloit pas concourir plus efficacement à la destruction de la république française. Quoiqu'on ait entendu ce propos de la bouche du vieux général russe, il est incroyable ; mais son humeur est très-concevable. Les promesses fanfaronnées qu'il avoit faites à Vienne, & les proclamations qu'il a publiées en conséquence, deviennent par les revers de cette campagne un peu ridicules, & lui font perdre le fruit de sa campagne en Italie.

Ne cherchez pas la cause de sa retraite précipitée & générale des deux armées alliées ailleurs que dans l'impossibilité d'agir de concert. L'archiduc a employé les procédés les plus ménagés & les formes les plus liantes avec Suwarow ; & malgré les formes de respect que celui-ci a mises dans sa correspondance, il n'a pu dissimuler l'acreté de ses plaintes & la violence de son caractère. Les hommes les plus instruits attribuent au général Korsakow les fautes & les défaites du 4 & du 5 vendémiaire. Mais Suwarow a pris le parti de son compatriote, & comme il falloit une victime, on est convenu de rejeter les torts sur le général autrichien, comte de Petrusset qui, après la mort d'Hotze, avoit pris le commandement des troupes autrichiennes restées en Suisse. Il vient d'être destitué.

La cour de Vienne a beaucoup fait pour calmer celle de Russie sur ce qui vient de se passer. Elle a flatté Suwarow & a répandu beaucoup de grâces dans son armée. Il est difficile de pressentir à quoi tout cela aboutira.

On ne croit plus trop à l'armistice, quoiqu'il paroisse bien nécessaire aux deux armées, sur-tout si l'on songe à l'évacuation de la Suisse, en conséquence d'un arrangement dont tout le monde parle & au moyen duquel la Suisse resteroit invariablement neutre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le peuple y meurt de faim ; & qu'aucune armée n'y peut plus guère subsister sans des frais immenses de magasin.

Les avis qu'on reçoit de Vienne, annoncent que le parti anglo-russe y est toujours dominant ; mais cette espérance peut couvrir des négociations dont l'effet ne peut tarder à se développer.

De Ratisbonne, le 30 brumaire.

On affirme ici que l'armée impériale russe quittera dans peu l'Allemagne ; & que le ci-devant comte de Broglie s'est

rendu à Munich, de la part du général Suwarow, pour annoncer ce départ à S. A. S. E. & demander le passage.

On croit qu'il se négocie dans ce moment un armistice, à la suite duquel il seroit entamé des négociations pour la conclusion de la paix. Le consulat français doit avoir déjà fait des démarches relativement à cet objet.

De Leipzig, le 30 brumaire.

La foire de cet automne a été très-mauvaise. Quoique les nombreuses banqueroutes de l'étranger ne nous aient pas directement atteints, notre commerce & nos fabriques éprouvent une grande stagnation. On peut aussi l'attribuer en partie à l'abondance des marchandises anglaises dont l'Allemagne est inondée, & qui se vendent quelquefois ici jusqu'à cinquante pour cent au-dessous du prix de la fabrication. Malheur à nous, si les circonstances nous pousoient à prendre part à la guerre ! Cependant, jusqu'à présent tout est tranquille, quoique le militaire ait été organisé de manière à pouvoir marcher au premier ordre.

D'Erlangen, le 3^e frimaire.

Malgré les bruits d'armistice qui se répandent depuis peu, la cour de Vienne continue à se mettre en état de soutenir la guerre. Des renforts considérables marchent vers le Rhin & l'Italie. Il se trouve parmi eux beaucoup de juifs.

R E P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E.

De Berne, le 2 frimaire.

C'est au milieu des maux de la guerre & des cris plaintifs de l'humanité qu'on accueille avec le plus d'empressement les traits de générosité qui percent à travers les scènes de carnage. L'histoire de la guerre actuelle fournit de nombreux exemples de cette générosité, sur-tout de la part du soldat français qui paroît savoir le mieux tempérer par les sentimens nobles l'espece de rudesse & de dureté que donne l'habitude des combats. Voici un de ces exemples qui mérite d'être connu :

Un conscrit qui, dans les dernières affaires, ayant combattu avec bravoure, avoit eu cent louis pour sa part de butin. Vers la fin de l'action, il reçoit un coup de feu qui l'étend par terre. On l'emporte à l'hôpital, où, au milieu de blessés français, russes & autrichiens, il attend en vain du soulagement. L'hospitalier manquant de fonds pour procurer à ces malheureux les secours dont ils avoient besoin, alors le conscrit jettant ses cent louis :

« Voilà ma part, s'écrie-t-il, du butin. Achetez-en ce qu'il faut pour nous rétablir mes frères & moi. Je suis soldat : je ne saurois faire un meilleur usage de mon argent ; mais je ne le donne qu'à condition que les Russes & les Autrichiens en auront leur part, comme les autres ».

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strasbourg, le 7 brumaire.

Nous sommes, depuis deux jours, sans nouvelles de l'armée du Rhin.

Les lettres d'Allemagne continuent d'être à la paix. On revient dans ce pays au bruit très-peu vraisemblable d'un prochain congrès, qui se tiendroit à Anspach, & auquel assisteroient toutes les puissances européennes. Le roi de Prusse joueroit le rôle de médiateur, & pourvoiroit à la sûreté de ce congrès par un nombreux corps de troupes qu'il rassembleroit dans les environs d'Anspach ; mais les gens instruits ne croient pas qu'après l'exemple de Rastadt, on

en revienne pour des négociations aux formes si lentes d'un congrès, qui n'est qu'un théâtre d'intrigues. On aimera probablement mieux que les principales puissances négocient séparément ou se concertent entr'elles, & apprennent ensuite aux autres ce qui auroit été arrêté pour l'intérêt commun.

L'espérance d'un armistice, prêt à être conclu, entre Massena & le prince Charles se soutient aussi, & demande également confirmation.

Le corps d'armée autrichien, sous les ordres du ci-devant prince Lambesc, a repris son ancienne position de Knittlingen; le quartier-général a été de nouveau transporté à Vaihingen sur l'Enh; les bagages, dépôts & hôpitaux ambulans, à Entzweihingen. L'archiduc Charles se trouve toujours à Doneschingen.

Suivant des rapports venus d'Augsbourg, il y a un nouveau changement dans les positions de l'armée de Suwarow. Le corps de Condé quitte les environs de Landsberg pour se rendre dans la Haute-Bavière. Son quartier-général sera transféré à Wasserbourg-sur-l'Inn. Le corps russe de Pan-grahion repassera en Bavière, celui de Rinskoy-Korsakow, dans les environs de Donauverth, celui de Rosenberg sera distribué au-delà du Lech. Le quartier-général de Suwarow restera à Augsbourg.

De Bruxelles, le 7 frimaire.

Après la prise de possession du Helder, du Texel, du fort & des batteries qui défendent l'entrée de ce port, un détachement batave a été envoyé à l'île d'Ameland, évacuée par les Anglais. Quelques autres îles, situées sur les côtes de la Frise, ont également été occupées par plusieurs compagnies d'infanterie hollandaise. Divers bâtimens de guerre bataves qui se trouvoient dans le Zuyderzée, se sont déjà rendus au Texel. En y comprenant quelques vaisseaux de ligne ou frégates, presque construits à Amsterdam & à Rotterdam, la marine militaire batave consiste encore en quinze vaisseaux de ligne, depuis 74 jusqu'à 44 canons, ainsi qu'en vingt-deux frégates, cutters ou sloops. Six vaisseaux de ligne & plusieurs frégates sont en outre sur les chantiers. L'amiral Dewinter aura le commandement en chef de toutes les forces navales de la république. On espère pouvoir réunir une flotte de trente bâtimens de guerre, avant trois mois.

On écrit de Wesel, qu'il est arrivé à Minden, en Westphalie, un train nombreux d'artillerie avec des munitions de guerre, venant de Potsdam & de Berlin. Les cantonnemens des différens corps qui doivent venir de l'intérieur de la Prusse sur les bords du Weser, sont marqués et préparés. Le recrutement continue avec activité dans tout le royaume, afin de fournir le nombre nécessaire pour l'augmentation ordonnée de 26 hommes par compagnie d'infanterie, & de 10 par compagnie de cavalerie.

La douairière & ci-devant duchesse d'Areberg & le ci-devant duc de Beaufort, qui jamais n'avoient émigrés, recurent l'ordre, il y a deux mois, de quitter le territoire de la république sous quinze jours; ils se retirèrent en l'Allemagne. On annonce aujourd'hui que les consuls sentant l'injustice de cet acte de l'ancien directoire, leur ont permis de revenir dans leurs foyers.

De Paris, le 10 frimaire.

Nous annonçons hier; que ce que nous donnions de la nouvelle constitution, n'étoit pas encore définitivement arrêté; & en effet, il est aujourd'hui question de la suppression du grand-

électeur, & de celle des deux consuls révocables à sa volonté, pour y substituer trois consuls nommés pour dix ans, & rééligibles après ce terme: mais l'un d'eux seroit *premier consul* avec une présidence permanente, voix prépondérante & décisive, palais à part & traitement plus considérable que ses deux collègues qu'il ne pourroit cependant pas révoquer.

Parmi les autres dispositions qui nous ont échappé, il en est une portant que les membres du jury conservateur seront à vie, avec un fort traitement en propriétés nationales.

Les noms des membres de ce jury composé de cent, dont un cinquième toujours vacant pour les *absorptions*, paroîtroient en même tems que la constitution. Ce seroient eux qui ensuite feroient les autres nominations dans les formes constitutionnelles.

Le nombre des ministres placés sous les consuls seroit de onze. Les relations extérieures & la guerre resteroient à-peu-près comme elles sont. On distrairoit du ministère de la marine, un ministère des colonies qui les administreroit, hors de la constitution, ainsi que les pays conquis.

Il y auroit auprès des consuls 50 conseillers-d'état, nommés & révocables par eux, qui se diviseroient par bureau pour l'examen des affaires, soit de finances, soit de commerce, soit d'agriculture. On se rappelle qu'ils seroient chargés en outre de porter au corps législatif l'initiative des loix dont le gouvernement croiroit avoir besoin, & qu'ensuite ils les discuteroient devant le sénat contradictoirement avec le tribunal.

Les membres du sénat ne prendroient jamais part à aucune espèce de discussion; il ne pourroit même pas y en avoir dans leur sein, leur seule fonction devant être d'écouter une plaidoierie contradictoire & d'adapter ou de rejeter au scrutin secret les projets présentés.

Une fois qu'on seroit dans le jury constitutionnaire, on n'en pourroit plus sortir pour aucune autre place.

Les citoyens n'auroient point à faire d'autre nomination directe de fonctionnaires que celle des juges-de-paix.

Le jury se complète lui-même en cas de place vacante.

On calcule que, d'après les nouvelles bases, le nombre des citoyens actifs seroit d'environ 5 millions. Ils composeroient les assemblées primaires qui, formées tous les trois ans dans ce qu'on appellera les chefs-lieux des quartiers vicinaux, se réduiroient par scrutin à un dixième, c'est-à-dire à 500 mille. Ceux-ci, convoqués dans les chefs-lieux des grandes communes, se restreindroient à un autre dixième, c'est-à-dire à 50 mille qui se rendroient enfin dans vingt-cinq bureaux intermédiaires où ils se réduiroient à 5000; ces 5000 seroient seuls éligibles par le jury constitutionnaire aux places du premier & du second ordre, membres des deux chambres, ministres, juges, &c. La liste de ces éligibles se referoit tous les trois ans.

Dans le système d'un *grand-électeur*, il seroit ou à vie, ou du moins pour un très-long terme, sans responsabilité, ayant autour de lui tout l'appareil de la puissance, & ne pouvant être absorbé. Il n'exerceroit néanmoins personnellement aucune autre fonction que de nommer et de révoquer à son gré les deux consuls qui choisiroient les ministres et les conseillers d'état n'ayant que voix consultative. Il promulgueroit aussi les loix, & invoqueroit contre elles le veto du jury, lorsqu'elles lui paroîtroient contraires à la constitution.

Les différens traitemens, quoique portés assez haut, n'équivaldroient, dit-on, à beaucoup près, ni à la dépense

de la constitution de 91, ni à celle de l'an 3. Les juges seroient à vie, sauf le cas de forfaiture. Il y auroit pour le civil à-peu-près 300 tribunaux de première instance, composés de sept juges nommés par le jury. Il y auroit ensuite 25 grands tribunaux d'appel, composés de 15 juges au moins. Auprès de chaque tribunal seroit un commissaire du gouvernement.

Pour le criminel, il y auroit aussi environ 300 tribunaux correctionnels prononçant après les juges de paix; & 12 grands juges ambulans, comme en Angleterre, qui viennent juger sur les lieux, en dernier ressort, plusieurs fois par an.

Ce ne sont là encore que quelques données non décidément convenues, & sur lesquelles il y a même partage d'opinion. Le projet n'a pas encore été présenté aux commissions législatives; mais les membres qu'elles avoient chargés dans leur sein d'en préparer aussi un, ont tous aujourd'hui été invités à dîner chez le consul Bonaparte, pour s'entendre et se concerter à cet égard.

— C'est le chef de brigade Duroc qui est parti pour Berlin avec une mission particulière.

Le fils de Merlin reste auprès de Bonaparte comme second aide-de-camp.

— Le ministre Berthier vient de réformer l'organisation de la maison des invalides: il y rétablit un conseil d'administration; les fournitures y seront désormais faites par des munitionnaires.

— Charles Hesse est le seul des derniers condamnés à la déportation qui ne soit pas encore en liberté: il est à la Conciergerie.

— Sir Robert Barclay, négociant anglais, détenu au Temple depuis près d'un an, a été mis en liberté. Il est l'ami & le beau-frère du célèbre Shéridan.

— Le citoyen Pollard, ex-député, est nommé commissaire du gouvernement auprès de la deuxième administration municipale de Paris.

— Des changemens se préparent dans la commission des hospices de Paris.

— La caisse d'amortissement sera établie dans la maison nationale de la ci-devant mairie, rue Neuve-des-Capucines. Les administrateurs vont s'occuper du plan de leur organisation.

— Le général Lasne, en arrivant à Toulouse, y a publié une excellente proclamation dans laquelle il exprime fortement l'intention où sont les consuls d'empêcher toute réaction & de comprimer tous ceux qui voudroient venger leurs querelles en feignant de venger celles de la France. « Bonaparte, dit-il, ne peut devenir plus grand qu'en rendant la république libre & heureuse ».

— Le général Moreau semble préparer son départ pour l'armée du Rhin. Il a de fréquentes conférences avec les consuls.

— Nous publierons demain des lettres du général Macdonald: elles contiennent des détails importans sur les derniers événemens auxquels il a pris part en Italie.

— L'ex-ministre de l'intérieur, Bénézech, a été appelé à Paris par le gouvernement. On ne doute guère que ses

talens ne soient mis en usage dans la nouvelle organisation.

— Le ci-devant prince Justiniani, ministre du consulat romain à Paris, est de retour ici, après un voyage en Allemagne.

— Les patriotes romains, reconnoissans des secours qu'on leur a accordés, ont fait hommage à la république d'une précieuse collection de médailles d'or.

— Des feuilles allemandes prétendent qu'il y a dans ce moment trois agens diplomatiques du gouvernement français à Vienne, & que deux d'entr'eux y sont arrivés avec des passe-ports du prince Charles. Elles nomment le cit. Noue, qui a déjà été à Vienne avec Bernadotte. Il a déjà eu, dit-on, quelques conférences avec M. de Thugut.

— D'autres lettres de Suisse donnent comme certaine une suspension d'armes entre Massena & l'archiduc Charles. Mais si cette nouvelle n'étoit pas au moins prématurée, elle ne seroit pas en ce moment un simple bruit.

— Le roi de Prusse a assigné aux Irlandais-unis, bannis de leur patrie, un lieu dans ses états où il leur sera permis de résider.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Paris, le 9 frimaire an 8.

Lettre écrite par le ministre de la police aux commissaires du gouvernement près les administrations centrales du Nord et la Somme.

Il m'est parvenu des plaintes sur la manière dont on a exécuté l'ordre de translation des naufragés de Calais, de la commune de Lille au château de Ham. On m'a rapporté qu'on n'avoit eu ni pour la vieillesse ni pour l'état d'infirmité les égards compatibles avec la nécessité de s'assurer de la personne des prévenus.

Je vous charge, citoyens, de me transmettre sur ce fait des renseignemens exacts. Aucune des mesures que la sûreté publique exige, ne commande l'inhumanité; & ce ne doit pas être en vain que la nature a imprimé à la vieillesse & au malheur un caractère respectable.

Sans doute l'humanité n'est une vertu qu'autant qu'elle ne se trouve pas en opposition avec l'intérêt public; mais cet intérêt est le seul motif qui puisse justifier les précautions extraordinaires que l'on prend pour s'assurer d'un détenu.

Vous mettez la plus grande célérité à m'envoyer les renseignemens que je vous demande.

Je crois n'avoir pas besoin de vous recommander l'exactitude la plus scrupuleuse & l'impartialité la plus sévère.

Signé, FOUCHÉ.

Table alphabétique des matières contenues dans le Recueil des Loix et Arrêtés du directoire, distribués aux souscripteurs du Publiciste pendant l'an VII, contenant l'indication de Loix numérotées 1991 à 3303 inclusivement. Deux feuilles in-4°, petit-texte à deux colonnes. Prix, 60 cent. franc de port. A Paris, au bureau du Publiciste, rue des Moineaux, n°. 425.

Nota. Cette table peut servir indifféremment à toutes les collections de Loix de l'an VII, complètes ou non, pourvu qu'elles aient été imprimées avec le numéro de chaque Loi.

Vie de Lazare Hoche, général en chef des armées de la république par Alexandre Rousselin: troisième édition, augmentée de quelques considérations nouvelles sur l'état actuel de l'Irlande vis-à-vis de l'Angleterre, & sur le projet d'union; suivie d'une notice sur Chérin, du même auteur, &c. A Paris, chez tous les libraires.

Nous avons déjà fait connoître cet ouvrage. Cette édition est la troisième: elle est aujourd'hui resserrée dans un cadre beaucoup plus étroit.

A FRANÇOIS.